

LES FRESQUES DE L'ÉGLISE DE SERRES



Il est difficile de savoir à quand remonte la découverte des fresques qui couvrent les murs intérieurs de l'église car les comptes rendus de visites pastorales sont muets. En 1808, l'abbé Sabarthès, curé doyen de Couiza, signale : « *les murs intérieurs de l'église ont besoin de quelques petites réparations et d'être reblanchis en entier* ». En 1862, l'abbé Estrabaud note dans son rapport sur l'état général de l'église : « *la tribune a besoin d'être réparée, il y a une poutre brisée et les murs d'être plâtrés* ». En 1876, le même curé indique que les murs intérieurs et extérieurs de l'église sont *en assez bon état*. Il semble donc que la découverte de ces peintures murales ait été faite entre 1876 et 1884, année où Mgr Billard les évoque dans le compte rendu de sa visite du 21 juin.

... avons trouvé une église ancienne voûtée en pierre et mal à propos badigeonnée par des peintures de mauvais goût, et qui pouvait avoir leur mérite aux yeux du vulgaire, à l'époque où elles furent exécutées. Nous y avons remarqué une chapelle dédiée à la Ste Vierge, pratiquée vers le milieu du mur latéral faisant face à la chaire. Évidemment cette chapelle a été ajoutée à l'église et date d'une époque récente. On aurait dû la rapprocher du Sanctuaire et lui donner un pendant vis-à-vis, afin de former la croix latine. Quoique petite cette église suffit à la population qui diminue tous les ans par suite de l'émigration. cette population restante conserve en général les traditions chrétiennes, et nous a édifiés par sa tenue à l'Église. Nous avons dû cependant devoir lui recommander la pratique des sacrements, la

sanctification du dimanche et une surveillance incessante sur l'instruction religieuse de leurs enfants. Les enfants de la paroisse et ceux de Coustaussa au nombre de cinq nous ont très bien répondu aux questions que nous leur avons écrites pour nous assurer de leur instruction religieuse. Nous leur avons donné la confirmation ainsi qu'à Une jeune fille de quatorze ans originaire de Peyrolles, annexe de la paroisse. Monsieur le curé de Rennes les Bains a donné une bonne instruction sur le but de la visite pastorale dont nous espérons le meilleur fruit pour tous ceux qui l'ont entendue. La sacristie est dans un bon état, assez grande, Les ornements y sont bien tenus et un nombre suffisant pour les dimanches et fêtes de l'année. Nous sommes heureux de constater que M. Estrabaud depuis trente quatre ans qu'il est curé de Serres, est estimé et honoré de tous ses paroissiens et de tous ses confrères du canton, et nous souhaitons qu'il puisse encore faire le bien dans cette paroisse pendant de longues années. En foi de quoi nous avons dressé et signé le présent procès-verbal, les jour, mois et an que dessus

*Félix Arsène
Évêque de Carcassonne*



PROCÈS-VERBAL DE LA VISITE.

L'an mil huit cent quatre vingt quatre le 21^{me} jour du mois de *juin* Nous, Évêque de Carcassonne, nous sommes transporté dans la Paroisse de *Serres* doyenné de *Cariza* de notre Diocèse, pour y faire notre visite, dûment annoncée, tant pour le spirituel que pour le temporel, accompagné de M. G. Cros, *notre vicaire général*

Avons été reçu, à notre arrivée, par M. *Extrabaud* curé de la paroisse, assisté de M. M. *Delmas* curé doyen de *Cariza*, *Gelis C. de Coustaussa*, *Peyre C. d'Arques*, *Sire C. de Mayaradach*, *Thoulet C. de Remes les bains*, *Sabat C. de Sauvraygue*, et conduit processionnellement en l'Église paroissiale du dit lieu, où étant, avons procédé, après les prières ordinaires, à notre Visite, et avons trouvé *une Eglise ancienne revêtue en pierre et mal à propos badigeonnée par des peintures de mauvais goût. Et qui pouvait avoir leur mérite autre que ceux du vulgaire, à l'époque où elles furent exécutées. Nous y avons remarqué une chapelle dédiée à la s^{te} Vierge, pratiquée vers le milieu du mur latéral faisant face à la chaire. Evidemment cette chapelle a été ajoutée à l'Eglise et date d'une époque récente. On aurait dû la rapprocher du sanctuaire et lui donner un pendant vis à vis, afin de former la croix latine.*

quoique petite cette Eglise suffit à la population
qui diminue tous les ans par suite de l'émigration.
Cette population restante conserve en général les
traditions chrétiennes, et nous a edifiés par sa tenue
à l'Eglise. Nous avons ~~un~~ cependant devoir lui
recommander la pratique des sacrements, la
santification du dimanche et une surveillance
incessante sur l'instruction religieuse de leurs
enfants. Les enfants de la paroisse et ceux de
Constance au nombre de cinq nous ont très
bien répondu aux questions que nous leur avons
faites pour nous assurer de leur instruction religieuse.
Nous leur avons donné la confirmation ainsi qu'à
une jeune fille de quatorze ans originaire de
Reynolds, amorce de la paroisse.

Monsieur le curé de Roumes les bains
a donné une bonne instruction sur le but
de la visite pastorale dont nous espérons le
meilleur fruit pour tous ceux qui l'ont entendue.

La sacristie est dans un bon état, assez grande
Les ornements y sont bien tenus et en nombre
suffisant pour les dimanches et fêtes de l'année.

Nous sommes heureux de constater que
M^r Estrabaud, depuis trente quatre ans qu'il
est curé de terres, est estimé et honoré de tous
ses paroissiens et de tous ses confrères du
canton, et nous souhaitons qu'il puisse
encore faire le bien dans cette paroisse pendant
de longues années.

En foi de quoi nous avons dressé et
signé le présent procès verbal, les
jour, mois et an que dessus,
+ Félix Arsin
Ev. de Carcass

En 1876, l'abbé Paul Estrabaud, curé de Serres depuis le 12 janvier 1851, écrivait dans le compte rendu de la Visite Pastorale faite le 21 mai par Mgr Leuillieux que la construction de l'église dédiée à Saint Pierre es liens se situait vers le XVI^e siècle.



Il semble que le curé de Serres commette ici une erreur car l'église date plus vraisemblablement du XIII^e siècle comme indiquée notamment par le chanoine Sabarths dans son *Dictionnaire topographique de l'Aude*. C'est probablement aussi à ce siècle que remonte la réalisation de ces fresques plus anciennes que la litre funéraire qui parcourt les murs nord et sud, remontant elle au XV ou XVI^e siècles, et dont le pigment noir se devine encore sur les scènes peintes.

À l'extérieur, l'église de Serres offre encore au promeneur une curiosité par la gravure d'une croix sur l'un de ses murs.



En avril 2001, un peintre restaurateur, Michèle Bellon, adressait aux archives départementales de l'Aude une étude fort documentée sur les peintures murales de l'église de Serres. Pour celles et ceux qui désireraient en prendre connaissance, elle est référencée sous la cote **2 J 1104**.

Dans ce même compte rendu de la Visite Pastorale de 1884, est évoquée la présence entre autres des abbés Antoine Gélis et Henri Boudet conviés à l'évènement. À cette occasion, ce dernier a fait une proposition sur le but de la Visite Pastorale dont on ne connaît hélas pas les termes.

*Monsieur le curé de Rennes les Bains
a donné une bonne instruction sur le but
de la visite pastorale dont nous espérons le
meilleur fruit pour tous ceux qui l'ont entendue.*

Envoyer vos commentaires à : asso-RLC.doc@orange.fr
ou directement sur la news